



ENJEUX

Les principaux enjeux issus du diagnostic et liés au territoire de Châtel-Guyon sont les suivants :

THEMES	ENJEUX
Section 1 : Une commune périurbaine (habitat, transport et mobilité)	1/ Continuer à orienter la politique «habitat » de la ville vers une limitation de l'étalement urbain
	2/ Encourager une gestion plus durable des transports, avec une offre de transports en commun adaptée
	3/ Permettre une mobilité adaptée aux déplacements doux (piétons poussettes, cycles, personnes à mobilité réduite...)
Section 2 : Un cadre de vie à préserver	4/ Préserver la qualité et le cadre de vie
	5/ Continuer à adopter une politique de protection des richesses naturelles et des paysages
	6/ Conserver l'aspect attractif et touristique des forêts en lien avec une utilisation durable
	7/ Mettre en valeur le patrimoine bâti
	8/ Gérer plus durablement les énergies (déplacements, consommations, etc.)
9/ Promouvoir une politique d'éco-citoyenneté pour sensibiliser la population	
Section 3 : Un territoire dynamique, équipé et diversifié	10/ Gérer durablement les équipements (promotion de l'éco-citoyenneté)
	11/ Continuer à promouvoir une politique d'animation culturelle et sportive tout au long de l'année
	12/ Préserver et encourager le tissu associatif
	13/ Renforcer la solidarité entre les habitants et les générations
Section 4 : Une économie en redressement	14/ Conforter les activités économiques de la ville
	15/ Limiter l'évasion commerciale
	16/ Aider les acteurs économiques locaux à agir en faveur du développement durable
	17/ Préserver les terres agricoles en luttant contre la déprise et en limitant la pression urbaine
Section 5 : Le thermalisme : poumon économique de la ville	18/ Développer les entreprises de production et de transformation de façon sélective et qualitative en cohérence avec le positionnement santé/bien-être
	19/ Continuer la dynamique de relance du thermalisme
	20/ Conforter cette dynamique d'augmentation du nombre de curistes
	21/ Définir un véritable projet pour la station thermale avec des équipements adaptés (ex: étude de faisabilité d'un nouvel équipement thermal)
22/ Forger une légitimité touristique et thermale sur le positionnement « bien-être et ressourcement du corps et de l'esprit »	
Section 6 : Le tourisme un axe fort de développement	23/ Maintenir et conforter les activités proposées
	24/ Favoriser la création de nouveaux types d'établissements
	25/ Renforcer et moderniser les capacités d'accueil et d'hébergements touristiques
	26/ Travailler avec les partenaires de la Ville pour renforcer l'attractivité touristique et obtenir des écolabels et des certifications
	27/ Développer une offre d'hébergements collectifs (nombreuses demandes notamment de clubs sportifs)